

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2019

Nombre de Conseillers :
En exercice : 37
Présents : 30
Pouvoirs : 6
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 17/09/2019

Le 23 Septembre 2019, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Gilles LEMOINE (Remplaçant Anny SANLAVILLE), Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplaçante Raymond MOUSSY), Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Michel RAYMOND), Christine CIOLFI (Pouvoir Etienne SERRAT), André COLLON (Pouvoir Jean-Claude AUBERT), Vincent LAUTIER (Pouvoir Jacky DUTRUC), Raymond MOUSSY (Remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Anny SANLAVILLE (Remplacée par Gilles LEMOINE), Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX), Dominique VIAL.

Assistaient : /

Secrétaire de séance : Brigitte COULON

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Technoparc Saône Vallée Civrieux – Promesse de vente de terrain à la société DUQUEINE modification superficie du lot

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion indique que le Conseil communautaire a validé la vente avec une promesse de vente de deux ans à la société Duqueine du lot 29 sur le Technoparc Saône Vallée de Civrieux (délibération N°2018 C77 en date du 16 juillet 2018).

La superficie de ce lot indiquée dans la délibération du 16 juillet 2018 était de 22 792 m². Cependant, après réalisation par le géomètre du plan du lot, il s'avère que la superficie de ce lot est de 22 377 m², soit 417 m² de moins.

De plus, suite à plusieurs ventes sur le Technoparc, ce lot a désormais le numéro 30.

Le prix de vente reste le même soit, 40 € HT / m², soit un prix global de 895 080 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE MODIFIER** la délibération N°2018C 77 concernant la superficie du lot 30 (anciennement lot 29) ;
- ✓ **D'APPROUVER** la promesse de vente du lot 30 (22 377 m² environ), situé sur la tranche 1 du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société DUQUEINE, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix de 40 € HT / m², soit un montant total de 895 080 € HT, et ce pour une durée de deux ans ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au BZA 2020.